



MAIRIE DE CLAIROIX

1, rue du Général de Gaulle – 60280 Clairoux

☎ 03 44 83 29 11 - info@clairoux.com

# ACCUEIL DE LOISIRS

## Du 19 au 23 octobre 2020

Inscriptions du 21 septembre  
au 3 octobre 2020

Les documents à fournir pour l'inscription sont :

- Les fiches de renseignements administratifs et sanitaire de liaison (téléchargeables sur le site :

[www.clairoux.fr/services/centres-de-loisirs/](http://www.clairoux.fr/services/centres-de-loisirs/))

- L'avis d'imposition 2019 (sur les revenus de 2018)

- Une attestation d'assurance pour les activités extrascolaires

Pour tout renseignement : [centres-de-loisirs@clairoux.com](mailto:centres-de-loisirs@clairoux.com)

Le règlement est disponible sur le site de la mairie :

[www.clairoux.fr/services/centres-de-loisirs/](http://www.clairoux.fr/services/centres-de-loisirs/)

Les inscriptions se font directement, via le site « Périscoweb », pour les familles ayant déjà fourni les documents.

*Les enfants des communes extérieures seront inscrits sur une liste d'attente.*